

Comment agir dans le contexte des élections municipales ?

Synthèse du Vendredi 01/11

*Un constat fait consensus parmi les groupes : il y a un grand manque de représentativité dans notre démocratie, même à l'échelon local qui est pourtant plus proche des gens. Les élus sont souvent déconnectés, il y a de la corruption, etc.

De plus, les transferts de souveraineté, via les communautés de communes, les agglomérations, etc., aggravent cette déconnection entre les citoyens et les décideurs. La commune a été vidée de sa substance et de son pouvoir par des instances supra-municipales. Et même si un maire veut sortir du rang, comme ceux qui prennent des arrêtés anti-pesticides, l'état peut toujours casser ses décisions.

*Il faut donc organiser l'intervention permanente des citoyens dans la vie municipale. Le désir d'horizontalité revient sans cesse, ainsi que l'idée que nous devons être un contre-pouvoir. Cela peut aussi bien se faire sous la forme de listes citoyennes, qui ambitionnent d'élire des municipalités plus vertueuses, mais aussi par une forme de lobbying citoyen permanent, qui contrôle les élus et prend la population et la presse à témoin.

*Il paraît nécessaire à tous les groupes de s'organiser dès maintenant, sans attendre les élections, et de continuer à agir après les élections en-dehors du cadre politique, en installant des assemblées populaires de partout qui constitueront une forme de pouvoir parallèle. Ces assemblées peuvent être la matrice de listes municipales, mais elles peuvent aussi faire le choix de ne pas aller à l'élection et de privilégier d'autres modes d'action. L'essentiel est qu'elles s'installent dans la durée et aient un fonctionnement démocratique.

*Cependant, il a aussi été souligné que l'intérêt de faire élire des municipalités qui nous ressemblent et portent nos revendications est que cela permettra de semer des graines de démocratie, d'élargir la culture démocratique du peuple et de nous former nous-mêmes à prendre nos affaires en charge. Par ailleurs, les mairies fournissent des grands électeurs qui élisent notamment les sénateurs. C'est un pouvoir à ne pas négliger.

*Un autre point a fait consensus : il n'y a pas d'intérêt à estampiller des listes avec l'étiquette « gilets jaunes ». Ce label nous appartient à tous et ne peut pas être préempté. En revanche, des gilets jaunes peuvent très bien poursuivre leur engagement sous la forme électorale, et il est évident qu'ils porteront des idées issues du mouvement.

*Le principal point de désaccord est le suivant : l'ADA doit-elle appeler par un vote à constituer des listes citoyennes issues du mouvement des gilets jaunes partout en France, ou vaut-il mieux laisser à chaque groupe, à chaque localité la responsabilité et la souveraineté de faire ce choix ?

Une partie des groupes a argué que ce n'était pas à l'ADA de se prononcer là-dessus, elle n'en a pas la légitimité, d'autant que les réalités locales sont très différentes et que chaque situation mérite d'être analysée par les gens impliqués sur place.

Mais d'autres ont répondu que l'ADA était une sorte de photographie du mouvement des gilets jaunes de toute la France, et qu'à ce titre un vote consultatif aurait pour intérêt de prendre le pouls du mouvement.

Cette question n'a pas été tranchée et vous est soumise en plénière. Peut-être que les prochains groupes qui travailleront sur ce sujet pourront compléter ces réflexions.

*Un autre point de désaccord a émergé sur la philosophie même des potentielles listes citoyennes et de leur rapport à la démocratie. Pour certains, la constitution d'une liste doit partir de principes (l'exemple qui a été cité disait, en substance, qu'il n'y a pas d'écologie compatible avec le capitalisme, donc que la philosophie de la liste était nécessairement d'inspiration anticapitaliste). Mais pour d'autres, il ne peut y avoir de coloration préalable à la liste ; c'est la délibération souveraine de ses membres qui doit lui donner son identité politique.

Ce sont deux approches philosophiquement différentes, mais qui peuvent se rejoindre sur les revendications qu'elles produiraient.

*Quelques questions sont restées en suspens. L'ensemble des groupes était d'accord pour dire qu'il faut contrôler nos élus et pouvoir les révoquer dès que possible. Mais même en faisant élire des personnes de nos rangs, rien ne garantit qu'une fois au pouvoir, celles-ci acceptent de le lâcher suite à une décision collective. Il apparaît donc clair à plusieurs membres de l'assemblée que nos revendications passent nécessairement par un changement institutionnel global. Pour d'autres, il est possible d'imaginer des formes d'auto-régulation au sein des listes qui seraient élues sur nos principes, en faisant le parti de l'intelligence et de l'éthique collective. D'autres suggèrent d'apprendre le code électoral et de savoir dans quel contexte l'on peut destituer un maire, est-ce que l'on peut l'obliger d'une manière ou d'une autre à tenir ses engagements (certains ont parlé de faire intervenir un huissier ou un notaire).

*Une autre question en suspens concerne les assemblées populaires. Beaucoup de groupes sont orphelins de lieux pour se réunir, et se débrouillent bon an mal an. Comment obliger les municipalités à respecter leur obligation légale de fournir des locaux aux associations légitimement constituées ?

*Un autre groupe a soulevé une question qui est restée sans réponse et mériterait des approfondissements : quelle légitimité accorde-t-on à une assemblée populaire face, par exemple, à un maire qui a été élu à 25% ?

Voici maintenant une liste d'actions concrètes, issues de l'ensemble des groupes :

*Se constituer en assemblées populaires sur le long-terme, que l'on décide d'aller ou non aux élections.

*Ces assemblées pourraient se décliner dans tous les quartiers ou arrondissements d'une ville, et pourraient aussi être organisées par professions ou activités spécifiques : assemblées de commerçants, de parents d'élèves, etc. Un autre groupe suggère d'interpeler dès maintenant les candidats aux municipales pour leur demander de s'engager à fournir des salles aux assemblées populaires, par exemple dans les groupes scolaires.

*Pour pallier au manque de salles, un groupe a défendu la solution d'ouvrir des maisons du peuple ou d'en réclamer aux mairies (la définition de « maison du peuple » n'étant peut-être pas la même pour tous. En effet, le groupe a parlé de l'obligation pour les mairies d'ouvrir des maisons du peuple à partir d'un certain nombre d'habitants. Mais le terme « maison du peuple » désigne aussi les squats à visée sociale pour certains militants).

*Dès maintenant, il est possible de surveiller à la fois nos élus, en assistant à tous les conseils municipaux, métropolitains, de communautés de communes, là où sont les vrais pouvoirs et se prennent les décisions, et en exerçant notre droit à consulter les comptes publics.

*Il est aussi possible d'interpeller les candidats sur des sujets précis, que ce soit la question des salles, ou nos revendications (RIC municipal, etc.), mais aussi de demander d'eux qu'ils prennent des engagements de moralisation de la vie publique (qu'ils aient un casier judiciaire vierge, qu'ils révèlent toutes leurs activités rémunérées, etc.). Il est suggéré d'écrire ces demandes aux candidats et de transmettre ces lettres ouvertes à la presse et à la population sur les marchés sous forme de tracts, pour que tout le monde soit au courant de nos exigences démocratiques et puisse surveiller la réaction des concernés.

*D'autres suggèrent même de « poursuivre » les élus partout, durant tous leurs déplacements et même autour de leurs domiciles, de se rappeler sans cesse à leur souvenir pour qu'ils n'oublient pas qu'ils travaillent pour nous.

*En ce qui concerne nos éventuelles listes municipales, mais aussi nos assemblées populaires, il a été soulevé la nécessité d'établir des chartes de bonne conduite, conformes à notre vision du monde. Il a même été soulevé l'idée de trouver une façon d'imposer ce genre de chartes à tous les élus, pas seulement à ceux qui seraient issus de nos rangs, sur le modèle des chartes Anticor.

*Une personne a suggéré de supprimer le salaire des élus. Cette proposition n'a pas été débattue collectivement.

*Une autre idée semblait faire consensus : interdire les cumuls de fonctions et de métiers aux élus.

*Il a aussi été suggéré d'organiser des délégations tournantes, que les élus ne restent pas à la même place durant tout le mandat voire que certains cèdent leur place au bout d'un temps à quelqu'un d'autre de la liste, ce qui est très formateur. Par ailleurs, certains ont souligné que les

têtes de listes n'étaient pas obligées d'être le maire. Nous pouvons inventer de nouvelles pratiques.

*Plusieurs groupes ont insisté sur la nécessité de faire de l'éducation populaire, de se former collectivement – par exemple en organisant des formations sur le municipalisme -, d'utiliser aussi l'humour et des actions positives (permanences sociales, ramassage de déchets) pour faire passer nos messages. Il est revenu plusieurs fois l'idée d'axer notre communication vers les écoles et les parents d'élèves.

*On peut dorénavant agir au niveau local de différentes façons, même si nous n'avons pas le pouvoir : jardins partagés, magasins coopératifs, etc.

*Certains proposent de faire redescendre toutes les idées positives des ronds-points pour s'inspirer mutuellement.

*Un autre groupe a tenu à s'interroger sur l'idée même de démocratie, et prône le passage à une démocratie éthique qui viserait à l'épanouissement des individus, de la société et de la nature.